



FroggaBio
scientific solutions

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CODE DE CONDUITE

Préambule

Ce code de conduite (ci-après: « Code de conduite ») a été élaboré par FroggaBio Inc., pour soutenir nos objectifs de développement durable.

Objectifs

Par ce Code de Conduite FroggaBio Inc. vise à communiquer nos attentes en matière de responsabilité sociale, économique et environnementale, dans le cadre de nos relations commerciales avec nos clients, fournisseurs et sous-traitants. Cela implique des contributions positives et une gestion des risques pour le développement durable des communautés et des écosystèmes, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, le tout dans un objectif d'amélioration continue.

Portée

Ce Code de Conduite s'applique à FroggaBio Inc. Son contenu et ses objectifs seront également communiqués aux clients, fournisseurs et sous-traitants. FroggaBio Inc. s'efforce de collaborer étroitement avec nos clients, fournisseurs et sous-traitants dans le but de respecter les objectifs de ce Code de conduite. De plus, FroggaBio Inc. ne se limitera pas aux principes et attentes de base exprimés dans ce Code de conduite, ceux-ci représentant un seuil minimum d'engagement que FroggaBio Inc. peut et doit atteindre.

Mandat

FroggaBio Inc. accorde une grande importance à la transparence et à l'amélioration continue. Nous exigeons que nos fournisseurs et sous-traitants prennent les mesures nécessaires (systèmes de gestion environnementale, certifications tierces, politiques, stratégies, etc.) pour se conformer à ce Code de conduite. Toutes les parties sont encouragées à déployer des efforts pour améliorer l'impact social, économique et environnemental de leurs activités, de leurs produits, de leurs services et de leur chaîne d'approvisionnement.

1. Transparence et éthique commerciale

FroggaBio Inc. s'engage à agir de manière transparente et honnête dans toutes nos relations commerciales, y compris ceux avec nos clients, fournisseurs et sous-traitants. Les principes suivants s'appliquent :



FroggaBio
scientific solutions

1.1 Conformité réglementaire

FroggaBio Inc. se conformera, au minimum, aux obligations réglementaires qui s'appliquent à toutes nos activités, peu importe le moment et l'endroit où celles-ci ont lieu, au Canada et à l'étranger. Cela inclut la démonstration de l'intégrité et de transparence dans nos pratiques commerciales, notamment dans le respect de toutes les lois et réglementations, ainsi que des codes locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

1.2 Principes éthiques

FroggaBio Inc. n'offrira, ne donnera directement ou indirectement aucun avantage dans le but d'influencer le comportement de l'employé d'un client d'une manière qui contrevient aux politiques d'un client. Cela inclut, sans toutefois s'y limiter à, l'offre de cadeaux, de privilèges, d'hébergements, de voyages et de divertissements ainsi que tous autres avantages similaires, sans égard à la personne à qui ils sont donnés ou offerts.

1.3 Une saine concurrence

FroggaBio Inc. accueille favorablement une concurrence saine entre les autres fournisseurs. FroggaBio Inc. mènera ses activités de manière à éviter toute collusion et à éviter de nuire ou de restreindre la concurrence.

1.4 Droits de propriété intellectuelle et confidentialité

Dans le cadre de nos activités, FroggaBio Inc. n'utilisera pas d'informations exclusives, de technologies brevetées, de logiciels, de documents ou d'autres éléments protégés par le droit d'auteur sans l'autorisation de leur propriétaire. FroggaBio Inc. protégera les informations confidentielles et mettra en œuvre des mesures de surveillance efficaces et exécutoires appliquées rigoureusement, afin que toutes nos obligations contractuelles soient respectées.

2. Principes sociaux

FroggaBio Inc. vise à respecter les droits de la personne et le droit du travail tels que définis par les lois ontariennes et canadiennes, ainsi que par les organisations internationales compétentes. FroggaBio Inc. s'attend à ce que ses fournisseurs et ses sous-traitants fassent de même, à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Le contenu des conventions et déclarations suivantes sera respecté.

2.1 Droits de l'homme et droits des peuples autochtones

Respect des principes établis dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) et dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), notamment :



FroggaBio
scientific solutions

- a) Le droit à un salaire équitable, permettant de couvrir les besoins fondamentaux d'une famille (article 25 de la DUDH) ;
- b) Les droits des peuples autochtones, sans discrimination, à améliorer leur situation économique et sociale (article 21 de l'UNDRIP).

2.2 Droit du travail

FroggaBio Inc. respecte les principes et droits fondamentaux au travail et le respect des instruments fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) :

- a) la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective;
- b) l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire;
- c) l'abolition effective du travail des enfants;
- d) l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession; et
- e) un environnement de travail sûr et sain.

2.3 Équité, diversité et inclusion

FroggaBio Inc. est engagé dans les questions d'équité, de diversité et d'inclusion dans toutes nos activités. Nous encourageons nos fournisseurs et sous-traitants à adhérer aux mêmes principes dans leur gestion des ressources humaines, y compris le recrutement et la promotion du personnel et des managers. De plus, nos clients, fournisseurs et sous-traitants attendent de FroggaBio Inc. qu'il fasse de réels efforts pour inclure les groupes minoritaires.

3. Principes environnementaux

La capacité de la biosphère à supporter l'activité humaine est limitée. Face à ce constat, FroggaBio Inc. cherche à limiter notre consommation de ressources naturelles et d'énergie, et à privilégier les fournisseurs et sous-traitants respectueux de l'environnement et des principes ci-dessous.

3.1 Gestion environnementale et cycle de vie

FroggaBio Inc. s'efforce de réduire les impacts environnementaux négatifs de nos activités, de nos produits et de nos services – ainsi que ceux de notre chaîne d'approvisionnement – du début à la fin du cycle de vie. En matière de gestion des flux d'énergie, d'eau et de matières, FroggaBio Inc. prend ses décisions à la lumière de la hiérarchie séquentielle de prévention de la pollution des 5 R (Réduire, Réutiliser, Recycler, Récupérer, Gestion des résidus).

3.2 Atténuation et adaptation au changement climatique

FroggaBio Inc. s'efforce de quantifier, gérer et réduire, dans la mesure du possible, les émissions de carbone et les gaz à effet de serre qui proviennent de nos opérations, de nos produits et de nos services,



FroggaBio
scientific solutions

sur tout leur cycle de vie. FroggaBio Inc. s'engage à promouvoir des options qui réduisent l'impact sur le climat et qui soutiennent les objectifs de neutralité carbone de nos clients.

3.3 Biodiversité

FroggaBio Inc. s'efforce de quantifier, gérer et réduire nos impacts négatifs sur la biodiversité, tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Dans la mesure du possible, FroggaBio Inc. entreprendra des activités de régénération visant à restaurer ou à améliorer l'état des écosystèmes et de la biodiversité.

4. Bien-être animal

Tout de nos fournisseurs ayant recours à des animaux dans l'exercice de leurs activités ou de leur chaîne d'approvisionnement doit adhérer aux meilleures pratiques en matière de bien-être animal et exercer ses activités dans le respect des cinq libertés des animaux, reconnues dans le monde entier :

- a) Être à l'abri de la faim et
- (b) Absence de gêne
- (c) Absence de douleur, de blessure ou de maladie
- d) Liberté de s'exprimer librement
- (e) Être à l'abri de la peur et de la détresse

Lorsque les lois et réglementations locales en matière de bien-être animal diffèrent des cinq libertés mentionnées ci-dessus, les conditions les plus strictes prévalent et doivent être respectées.